



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 26 MARS 2009

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, Christian MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mmes JARRAUD-VERGNOLLE, BISAUTA, MM. ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mme GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; Mme CASTEL, M. LACASSAGNE, Mme DURRUTY, MM. DOMÈGE, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. MONDORGE, Vice-Président ; MM. VOISIN, ETCHEGARAY, BRISSON, GOUFFRANT, Mme CONTRAIRES, Conseillers Suppléants ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, M. POUYEYS, Mmes LANNEVERE, DESTRUHAUT, MM. CAZAUX, CÉLAN, Conseillers Suppléants.

PROCURATIONS : M. VOISIN à M. ESPILONDO ; M. ETCHEGARAY à Mme BISAUTA ; M. BRISSON à M. DOMÈGE ; M. GOUFFRANT à M. MILLET-BARBÉ ; Mme CONTRAIRES à M. BOROTRA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GIBAUD-GENTILI.

O/J N° 5 Bis - ADMINISTRATION GENERALE.

REPLACEMENT DE MADAME GIBAUD-GENTILI A LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE - SITE DE BATZ A BAYONNE.

Monsieur GRENET présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 18 avril 2008, le Conseil avait désigné ses délégués pour siéger aux différentes instances et structures où est représentée la Communauté d'Agglomération.

Je vous propose de remplacer Madame GIBAUD-GENTILI par Madame Martine BISAUTA, à la Commission Locale d'Information et de Surveillance - Site de Batz à Bayonne.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 01 AVR. 2009

Affiché le 01 AVR. 2009



P/Le Président,

Le Vice-Président Délégué,